

# LA PRIERE UNIVERSELLE : FICHE TECHNIQUE

« Dans la prière universelle, le peuple, exerçant sa fonction sacerdotale, supplie pour tous les hommes » (PMGR n°45). Préparer et mettre en œuvre une prière universelle nécessite que l'on en ait compris les enjeux et ce que demande l'Église (voir l'ensemble de ce dossier dans Célébrer n° 281).

## Préparation

1. Commencer par se mettre **à l'écoute de la Parole** de Dieu proposée ce jour.
2. Sans se limiter trop étroitement à cette Parole, s'interroger sur sa propre manière de la recevoir et la conversion qu'elle suppose.
3. S'interroger sur **les personnes** pour qui on pourrait prier, à la « lumière de la parole de Dieu » et à l'écoute de la vie du monde qui nous entoure (monde proche et lointain).

## Rédaction

4. **Penser à la forme** donnée aux intentions: que ce soit une invitation à la prière (Prions pour...) ou déjà une prière (Nous te prions pour...).  
L'essentiel est de faire naître la prière de l'assemblée selon les motifs proposés. Choisir en même temps le mode de prière de l'assemblée entre les intentions (choix du refrain, chanté ou non, d'un silence plus ou moins prolongé...) en accord avec les musiciens.
5. **Veiller** à ce que les intentions soient des supplications **vraiment universelles** au-delà de l'assemblée et de la communauté chrétienne - et ne soient pas une seconde homélie. Il n'est pas nécessaire de faire référence aux textes du jour pour prier pour les responsables politiques un jour d'élection.
6. **Prier pour des personnes** plutôt que pour des idées (ce n'est pas un exutoire pour se décharger des problèmes du monde, ni l'occasion de rappeler à Dieu ce qu'Il a à faire !) en tenant compte de ce qui intéresse le monde d'aujourd'hui, où se situe l'Église.

Le Missel suggère de prier pour les besoins de l'Église, pour la vie et le salut du monde, pour ceux qui sont accablés, et pour la communauté locale.

## 7. Rédiger des intentions :

\* adaptées à l'assemblée présente (les propositions des différentes revues ne peuvent l'être *a priori*) ;

\* brèves pour être mémorisées par l'assemblée et nourrir sa prière pendant quelques instants, avec des mots simples et un langage nerveux ;

\* avec un même destinataire – le Père, le Fils ou plus rarement le Saint Esprit - commun avec le refrain, dans un style homogène.

8. Suggérer éventuellement l'invitatoire par lequel celui qui préside invite l'assemblée à la prière, et l'oraison conclusive par laquelle il confie au Père toutes les prières de l'assemblée.

## Mise en œuvre

9. Confier, **à l'avance**, la prière à celui qui dira les intentions, afin qu'il s'y prépare. Il n'oubliera pas qu'elles s'adressent aussi à lui, et doivent susciter la prière.
10. Les intentions sont lues (ou chantées) normalement à l'ambon: le (les) « lecteur » s'avance avant la prière, et y reste jusqu'au *Amen* qui suit l'oraison. Elles peuvent aussi – en certaines occasions jaillir de l'assemblée.
11. Ménager **un silence** suffisant après l'invitatoire, et après chaque intention précédant le refrain, pour permettre la prière de l'assemblée; laisser se déployer cette prière avant de passer à l'intention suivante.
12. **L'attitude priante** de chacun, prêtre, lecteur, animateur de chant, servants d'autel, etc. est aussi invitation à la prière pour toute l'assemblée. La prière de l'animateur de chant sera plus efficace que des gestes donnant la mesure.